Gestion dématérialisée des documents

Dépôt des pièces justificatives dans AFAS





Présentation du 17/11/2026

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Disponible à compter du 23/11/2026



Dépôt des documents → Référencement des documents

Dépôt des documents sur le portail AFAS

❑ Les objectifs :

- Un seul canal de communication entre les partenaires et les Caf
- Sécurisation dans la transmission des documents
- Visualisation des documents déposés

❑ Les pré-requis : Les administrateurs MCP devront

- Vérifier le nombre conventionné d'utilisateurs
- Mettre à jour les habilitations au regard des organisations internes
- Habiliter les utilisateurs et les affecter au groupe AFAS-DECLARER

Dépôt des documents sur le portail AFAS

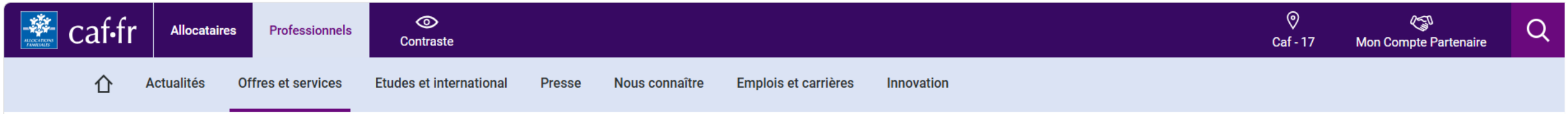

Pages Nationales

Vidéos de prise en main

Guide AFAS Fiche 16 pages 80 et 81

Dépôt des documents sur le portail AFAS

- Tous les profils habilités peuvent transmettre des documents aux Caf, via AFAS.



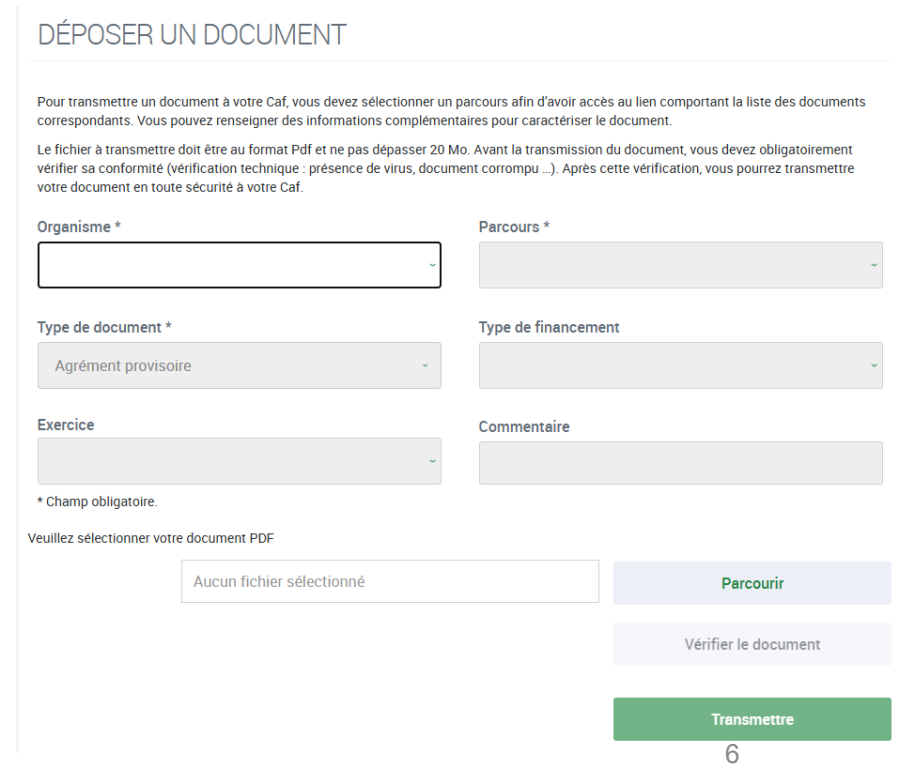

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Lors des **déclarations réelles PS** et lors du **dépôt d'une demande de subvention de fonctionnement** dans AFAS, le système propose de basculer sur l'écran de dépôt des documents (lien cliquable).



La fourniture des pièces n'est pas bloquante à la validation de la demande de subvention de fonctionnement ou de la déclaration de données PS

Dépôt des documents sur le portail AFAS

- Seuls les champs avec un * sont obligatoires

- Si l'utilisateur est habilité sur plusieurs Caf, les différents organismes apparaissent dans le menu déroulant. Toutefois il est obligatoire d'en choisir un.

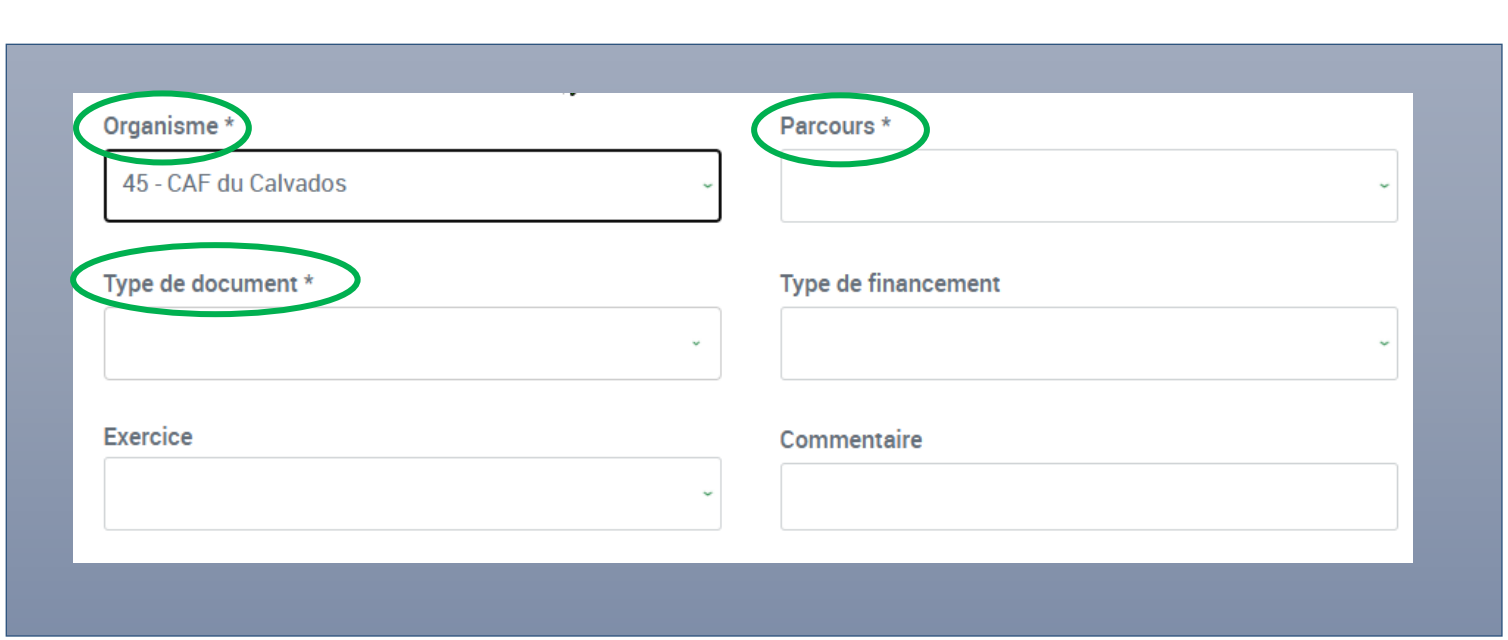

Dépôt des documents sur le portail AFAS

- Le choix du "Parcours" est obligatoire.

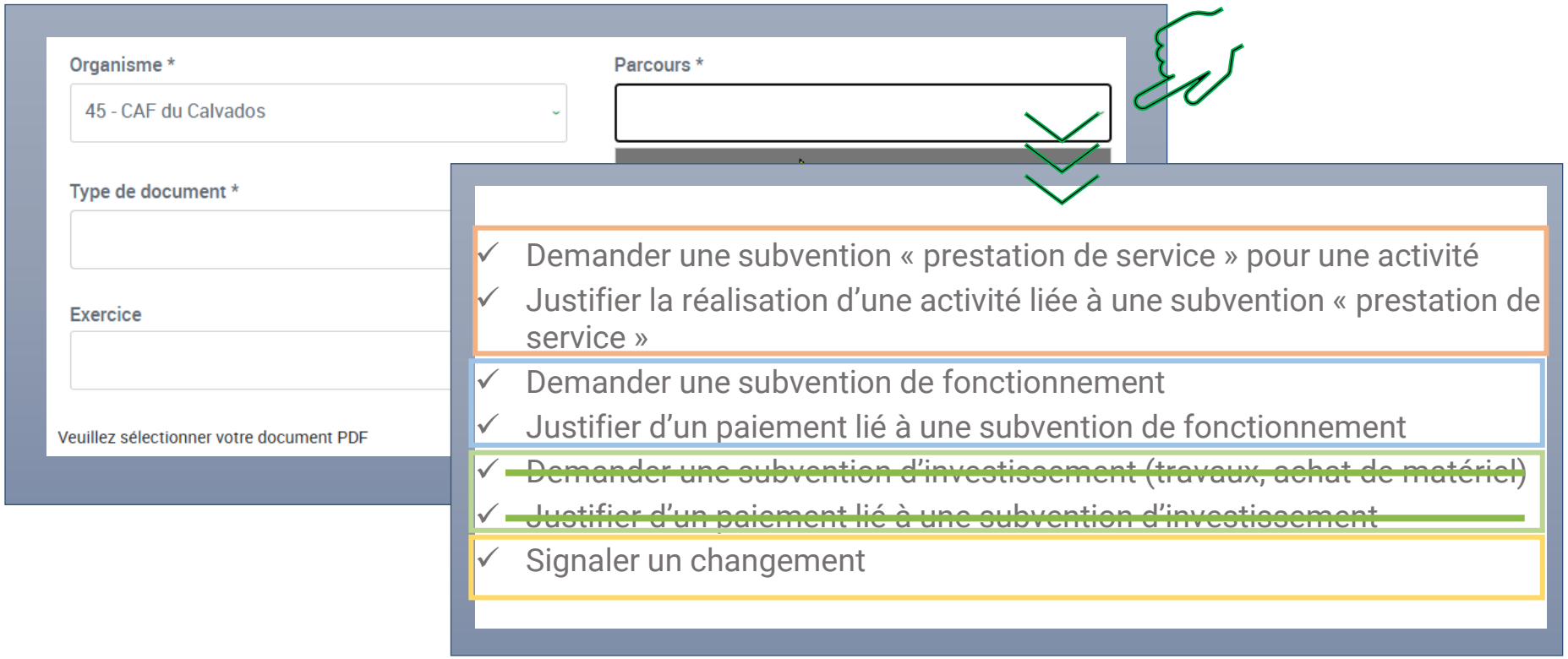

Le Parcours « **demander une subvention « prestation de service » pour une activité** » ne correspond pas à une réelle demande lors du renouvellement de certaines conventions.
Nous vous invitons tout de même à choisir ce parcours en réponse à l'appel des pièces justificatives.

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Le choix du "**Parcours**" permet d'accéder à un lien cliquable permettant de télécharger un fichier Excel avec le détail des documents attendus pour ce parcours.



- ❑ Demander une subvention « prestation de service » pour une activité
- ❑ Justifier la réalisation d'une activité liée à une subvention « prestation de service »
- ❑ Demander une subvention de fonctionnement
- ❑ Justifier d'un paiement lié à une subvention de fonctionnement
- ❑ Demander une subvention d'investissement (travaux, achat de matériel)
- ❑ Justifier d'un paiement lié à une subvention d'investissement
- ❑ Signaler un changement

Demander_une_sub_PS_pour_une_activité (1) lien vers la liste dde PS

Justifier_d'une_activité_liée_à_une_sub_PS

Demander_une_sub_de_fonctionnement (1)

Justifier_d'un_paiement_lié à_une_sub_de_fonctionnement

Demander_une_sub_d'investissement (3)

Justifier_d'un_paiement_lié_à_une_sub_d'investissement

Signaler_un_changement

Dépôt des documents sur le portail AFAS

- Lorsque les champs obligatoires sont renseignés, le bouton **Parcourir** devient accessible
- Au clic sur « Parcourir », l'explorateur de fichier affiche les documents PDF.
- La sélection d'un fichier < à 5 Mo permet de rapatrier le document.

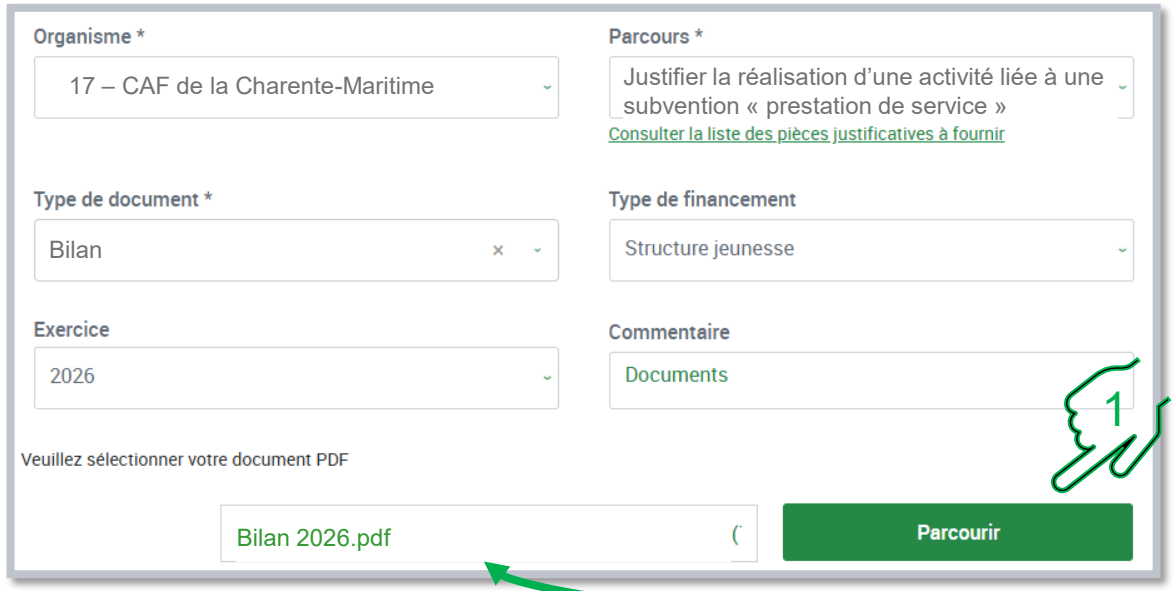

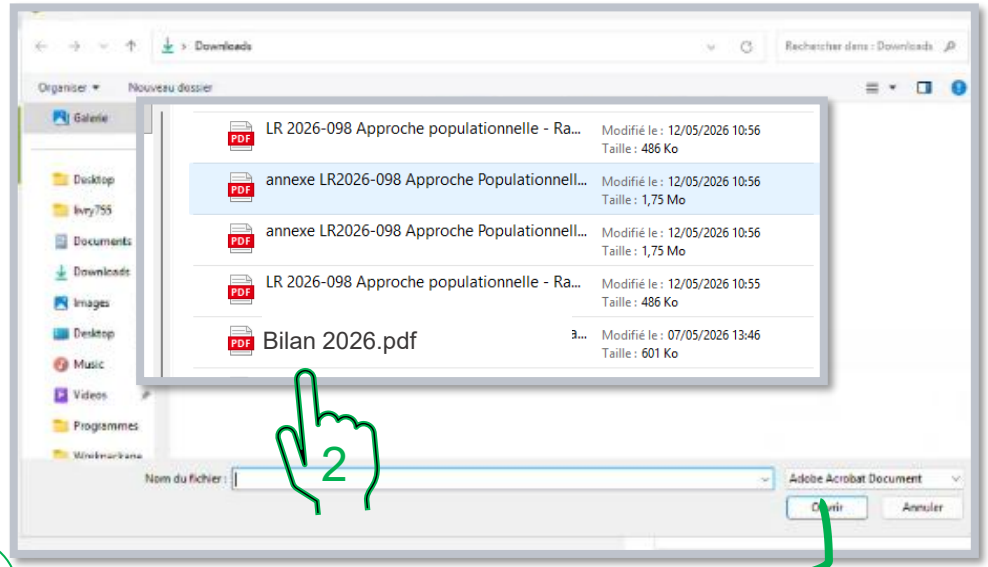

3

Le document devra être au **format PDF** avec un **maximum de 5 Mo**

Un seul fichier pourra être transmis à la fois : ne pas regrouper plusieurs pièces sous un type de document

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Les champs obligatoires sont renseignés => le bouton Parcourir devient accessible

Au clic sur Parcourir, l'explorateur de fichiers s' affiche

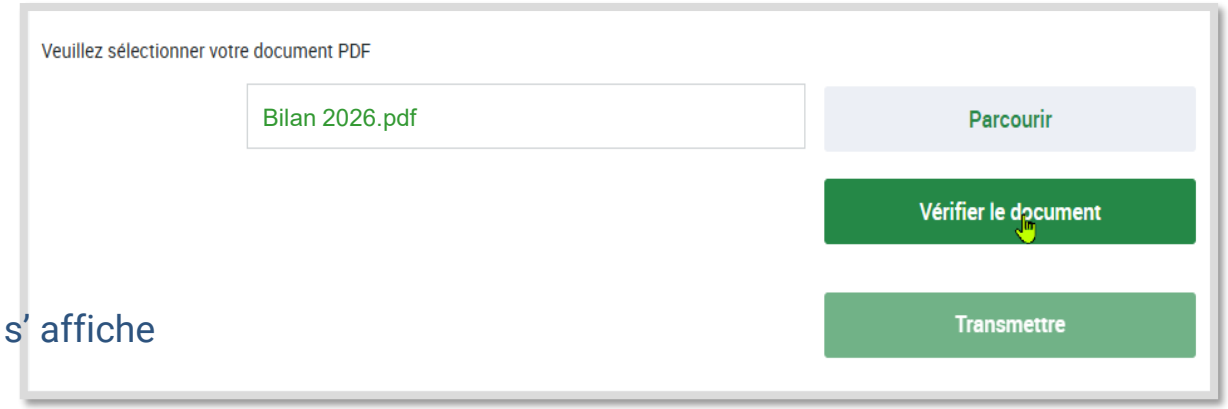

La sélection d'un fichier au **format PDF et inférieur à 5 Mo** permet de rapatrier le document
=> les boutons Vérifier le document et Transmettre s'affichent

L'étape préalable de vérification est obligatoire => contrôle de l'intégrité du document (présence de virus, fichier corrompu …)

Des messages d'alerte s'affichent en cas de :
- non-respect du format et poids du fichier
- vérification non conforme

Lorsque toutes les étapes sont conformes, le document peut être **transmis à la Caf**

Dépôt des documents sur le portail AFAS

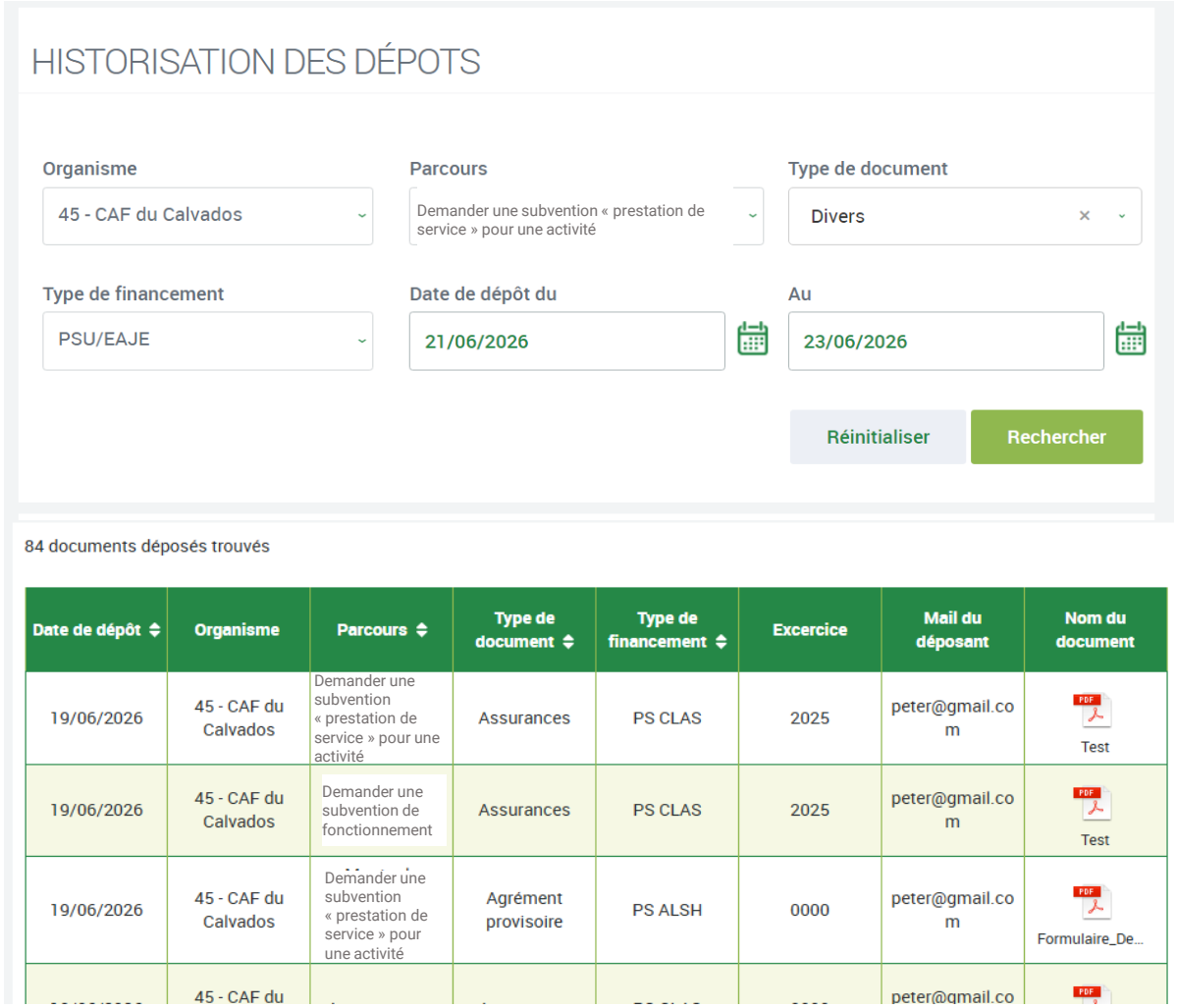

Dans la partie « HISTORISATION DES DÉPÔTS »

Le partenaire peut consulter les documents déposés par :

- Un filtre en fonction des critères de sélection

- Un tri les documents selon les critères par ordre croissant ou décroissant dans le tableau de résultats

L'utilisateur AFAS pourra visualiser le document transmis précédemment en le téléchargeant

En cas de suppression de la pièce par la Caf, un message s'affiche

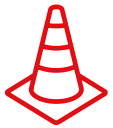

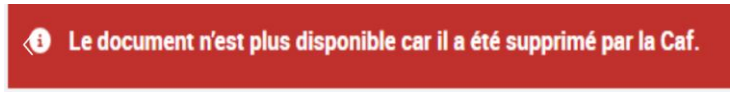

Dépôt des documents sur le portail AFAS

- ✓ Demander une subvention « prestation de service » pour une activité
- ✓ Justifier la réalisation d'une activité liée à une subvention « prestation de service »
- ✓ Demander une subvention de fonctionnement
- ✓ Justifier d'un paiement lié à une subvention de fonctionnement
- ✓ Demander une subvention d'investissement (travaux, achat de matériel)
- ✓ Justifier d'un paiement lié à une subvention d'investissement
- ✓ Signaler un changement

Pièces justificatives nécessaires à la signature d'une convention
Cf Articles 6.1 et 6.2 de la Convention d'objectifs et de financement

Pièces justificatives nécessaires au paiement de la prestation de service ou de la subvention de fonctionnement
Cf Article 6.3 de la Convention d'objectifs et de financement

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Liste des libellés « types de documents » :

- Acte notarié
- Agrément provisoire
- Autorisation / Agrément délivré hors Caf
- Arrêté préfectoral création SIVU/SIVOM/EPCI ComCom
- Assurances
- Attestation assujettissement TVA
- Attestation commissaire aux comptes/expert-comptable
- Attestation cotisations sociales
- Attestation d'immatriculation RNE
- Attestation de formation
- **Attestation de non changement**
- Attestation de probité et non condamnation
- Attestation de service fait
- Attestation maître ouvrage/maître œuvre
- Attestation sur l'honneur
- Autorisation de fonctionnement
- Bilan
- **Bilan comptable**
- Budget prévisionnel
- Certificat ou label
- Cession DAILLY
- Charte de qualité MAM
- Compte de résultats
- Conditions occupation des locaux
- Contrat de concession / DSP / Marché public
- Convention - Liste des lieux d'implantation
- Convention réservation places avec entreprises
- Conventions hors Caf
- Déclaration d'intérêt
- **Délégation de signature**
- Délibération du CC/CM/CA
- Devis
- Diagnostic de territoire
- Divers
- Document/Attestation d'engagement
- Données activités prévisionnelles
- Données activités réelles
- Dossier de demande aide
- Etat récapitulatif de factures
- Evaluation
- Extrait registre TGI Alsace / Moselle
- Facture
- Fiche de poste
- Fiche monenfant.fr
- Formulaire national actualisé
- Formulaire national prévisionnel
- Formulaire national réel
- Habilitation MAIA
- Journal Officiel
- Justificatifs / écarts
- **Liste des membres du CA et du bureau**
- Organigramme - liste de personnel
- PEDT
- Permis de construire
- Plan de construction
- Plan de financement
- Projet
- Projet de fonctionnement
- Projet de service
- Projet d'établissement
- Projet éducatif
- Projet pédagogique
- Projet social
- Projet "PS Jeunes"
- Projet animation locale
- Projet Clas
- Projet socio-éducatif
- Projet Animation collective familles
- Projet d'accueil (MAM)
- Projet de l'action (FPT)
- PV AG
- PV CE
- PV/Attestation fin de travaux
- Rapport activités
- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Récépissé SDJES
- Règlement de fonctionnement
- Règlement interne
- RIB
- SIREN / SIRET
- Statuts
- Tarifs-Barème

Dépôt des documents sur le portail AFAS



La majorité des documents transmis doivent être **datés et signés du responsable légal**

FOCUS SUR LES ATTESTATIONS DE NON-CHANGEMENT



Les **attestations de non-changement** ont une durée de **validité de 3 mois**

La **liste des membres du CA et bureau** a une durée de **validité de 12 mois**

Dépôt des documents sur le portail AFAS

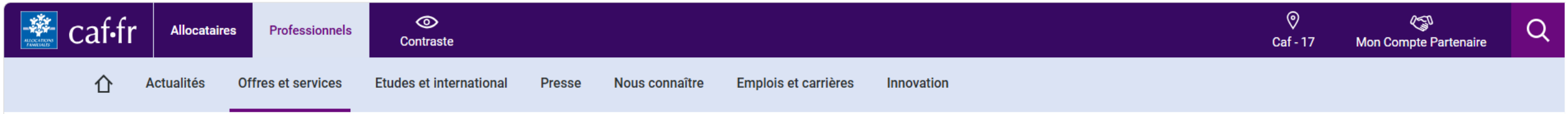

Pages Locales

- Modèles de pièces justificatives
- Modèles d' Annexes Lieu d'implantation
- Formulaire de recueil des coordonnées des signataires des documents conventionnels

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Quelques exemples de parcours

Février

Je viens de terminer ma déclaration d'activité réelle EVS pour le bénéfice de la PS Animation Locale

Justifier la réalisation d'une activité liée à une subvention « prestation de service »

Bilan

Mai

Lors de l'AG, un nouveau bureau est élu

Signaler un changement

Liste des membres du bureau
Formulaire des coordonnées du signataire des documents
Délégation (éventuellement)

Juillet

Un règlement de fonctionnement conforme est demandé lors d'un contrôle sur place

Signaler un changement

Règlement de fonctionnement

Novembre

Le projet pour lequel j'ai obtenu une subvention de fonctionnement est terminé

Justifier d'un paiement lié à une subvention de fonctionnement

Bilan

Décembre

Le projet Centre Social va être présenté en Commission d'Action Sociale

Demander une subvention « prestation de service » pour une activité

Attestation de non-changement situation
Bilan comptable N-1
Liste des membres du bureau
Formulaire des coordonnées du signataire

La Convention d'Objectif et de Financement Alsh arrive à échéance

Demander une subvention « prestation de service » pour une activité

Attestation de non-changement situation
Bilan comptable N-1
Liste des membres du bureau
Formulaire des coordonnées du signataire

Dépôt des documents sur le portail AFAS



Que faire quand je n’ai pas accès à mon compte partenaire - AFAS

La Caf prendra contact avec vous pour conventionner un accès à mon compte partenaire et au service AFAS au cours du premier semestre.

Si vous avez besoin de nous transmettre des documents avant, vous pouvez nous avertir par mail à l’adresse habituelle **aidespartenaires@caf17.caf.fr**
Nous mettons en place un dispositif sécurisé en parallèle (Bluefiles).

Nous pourrons procéder de la même façon lorsque vous serez confrontés à un poids de documents non conforme.

Dépôt des documents sur le portail AFAS

Les prochaines étapes

A compter d'aujourd'hui

Mail d'appel des pièces justificatives pour le renouvellement des conventions Prestations de service et Bonus territoires arrivant à échéance

Dès le 23 novembre et jusqu'au 18 décembre (dernier délai)

Transmission des documents conventionnels via AFAS

Lorsque votre dossier sera complet

Signature électronique des conventions



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



21